

Module d'auto-formation en *e-learning*

Introduction aux normes IFRS

Sont concernés

- ▶ Les commissaires aux comptes
- ▶ Les experts-comptables
- ▶ Les collaborateurs
- ▶ Les stagiaires

Ce module d'auto-formation permettra à chacun de **disposer des bases indispensables à la pratique des normes IFRS.**

Objectifs

- ▶ Connaître les **principales normes comptables internationales** sous la forme d'un environnement convivial présentant les problématiques d'une PME gérant son passage en IFRS
- ▶ Comprendre les **concepts** de juste valeur, de coût amorti et de comptabilisation des actifs et passifs
- ▶ Analyser les **divergences** entre les normes françaises et les normes IFRS
- ▶ Maîtriser les principales **innovations** touchant l'annexe, la consolidation et les instruments financiers

Questions traitées

Le référentiel de l'IASB, les principes comptables et le format de l'information financière :

- ▶ Les principes comptables IFRS
- ▶ Le format des états de synthèse
- ▶ L'information sur les secteurs opérationnels

Le traitement comptable des actifs et des passifs :

- ▶ Les normes sur les actifs
- ▶ Les tests de dépréciation
- ▶ Les normes sur les passifs

Les transactions courantes en normes IFRS et les difficultés particulières :

- ▶ Les produits
- ▶ La consolidation
- ▶ Les instruments financiers
- ▶ Les avantages du personnel

La première adoption des normes IFRS :

- ▶ La norme de première adoption (IFRS 1)
- ▶ Les éléments d'information financière et conséquences sur le contrôle interne

Module d'auto-formation en *e-learning*

Introduction aux normes IFRS

Avantages

- ▶ Une **comparaison** avec le cadre comptable français en identifiant notamment les divergences de traitements comptables et de valorisation.
- ▶ La **maîtrise** des principes comptables et des normes les plus importantes.
- ▶ Le **savoir-faire** pour accompagner son client lors d'une première application du référentiel comptable.
- ▶ Une **présentation** orientée « **audit** et commissariat aux comptes » mais aussi « **entreprise** ».

Moyens pédagogiques

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre du module proposé :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire.
- Les concepteurs du module sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- Le module prévoit des tests à la fin de chaque séquence et une évaluation générale des connaissances acquises en fin de module.
- Mise à disposition d'une base documentaire.

Pré-requis

- ▶ Connexion internet : Câble, ADSL ou réseau LAN.
- ▶ Carte son / enceinte ou casque.
- ▶ Flash 8.0 ou supérieur.
- ▶ Résolution 1024 X 768.